

**Document d'information réglementaire synthétique (DIRS)
à fournir dans le cadre d'une offre de financement participatif
conformément à l'instruction AMF DOC-2014-12**

*Les investisseurs sont informés que la présente offre de titres financiers
ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.*

PRÉSENTATION DE L'ÉMETTEUR ET DU PROJET

SAS Château de Gaure

société par actions simplifiée au capital de 37 000 € RCS CARCASSONNE 478 064 819

Siège Social : Domaine de Gaure, Rouffiac d'Aude, 11 250

I. Activité de l'Émetteur et du projet

La Société a notamment pour objet (extrait des statuts) :

- La société a pour objet, en France et à l'étranger : l'exercice d'activités agricole y compris l'exercice de toutes activités qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation agricole telle que tourisme.
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Le projet faisant l'objet de la présente opération d'émission obligataire a pour objectif :

- La reconstruction d'un bâtiment destiné à l'élevage et au stockage des vins

L'Émetteur indique également qu'il n'a pas déjà réalisé d'autres et ne réalise pas concomitamment d'autres offres de financements participatifs. Au cours des douze derniers mois le montant total brut de sommes perçues à la suite de l'émission de minibons ou de titres financiers par projet est nul.

Vous êtes invités à cliquer sur les liens hypertextes suivants pour accéder :

- > [aux comptes existants](#) ;
- > [au tableau de l'endettement](#) ;
- > [des éléments prévisionnels sur l'activité](#) ;
- > [au curriculum vitae des représentants légaux](#) ;
- > [à l'organigramme des principaux membres de l'équipe de direction](#).

Une copie des rapports des organes sociaux à l'attention des assemblées générales du dernier exercice et de l'exercice en cours peut être obtenue sur demande à l'adresse suivante :

CABINET FABRICE COLL
234 AVENUE DU GENERAL LECLERC
11 000 CARCASSONNE

II. Risques liés à l'activité de l'Émetteur et à son projet

L'Émetteur est exposé à certains facteurs de risques spécifiques à son activité et à son projet pouvant entraîner un non remboursement futur, partiel ou total, des sommes empruntées.

Parmi ces risques figurent notamment :

- Risque lié à l'activité de l'Émetteur : le risque pourra se caractériser par la difficulté de vendre les vins du Château de Gaure au prix prévu.

- Risque climatique : le risque pourra se caractériser par la difficulté de produire des raisins et des vins du fait d'incidents climatiques, notamment, mais sans limitation, le gel, la grêle, les maladies de la vigne etc.
- Risque conjoncturel ou structurel du marché : par exemple en cas d'attentat, de choc sur le tourisme, catastrophe naturelle, etc.
- Risques réglementaires : risques liés à l'évolution des normes et des lois.
- Risque lié à la dépendance « homme(s) clé(s) » : une partie des revenus de l'Émetteur dépend de la capacité de Pierre Fabre à conduire l'exploitation et à animer le réseau de distribution pour vendre les vins du Château de Gaure.
- Risque lié à la situation financière de l'Émetteur : actuellement, avant la réalisation de la levée de fonds de la présente offre, l'Émetteur ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Avec le temps, de nouveaux risques pourront apparaître et ceux présentés pourront évoluer.

III. Capital Social

Le capital social de l'Émetteur est intégralement libéré. Il est composé d'une seule catégorie d'actions ordinaires conférant des droits identiques.

L'Émetteur n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès à son capital social ni attribué de droits donnant accès à son capital social.

Il n'existe pas de délégation de compétence permettant d'augmenter immédiatement et/ou à terme le capital social de l'Émetteur sans avoir à solliciter à nouveau l'assemblée générale des associés.

Le tableau décrivant la répartition du capital social est présenté ci-dessous :

Associé	% de détention	% droits de vote	Nombre d'actions
MOMIPLAST SERVICES, SA au capital de 1 065 942 EUR immatriculée 2027511222 en Belgique,	100%	100%	3 700
Total	100%	100%	3 700

À l'issue de la présente Offre, le capital social de l'Émetteur restera inchangé dans la mesure où les obligations émises seront des obligations simples et n'auront aucune incidence sur le capital social.

Pour rappel, les obligations sont des titres de créance et non des titres de capital, c'est-à-dire qu'à l'issue de la présente émission obligataire, le souscripteur n'aura aucun droit sur le capital social, la gestion et les décisions de l'Émetteur, contrairement aux actionnaires. Les droits conférés aux Souscripteurs sont décrits dans la partie « IV. Titres offerts à la souscription. »

Toutefois, la composition du capital social présentée dans le tableau ci-dessus pourra être modifiée dans le cadre d'autres opérations indépendantes de la présente Offre. Les investisseurs souhaitant être informés de la modification du capital social peuvent en faire la demande à l'Émetteur par email à chateaudegaure@winefunding.com

IV. Titres offerts à la souscription

IV.1 - Droits attachés aux titres offerts à la souscription

Chaque obligation donne droit pendant 4 ans à :

- Remboursement du montant de principal souscrit par échéance annuelle en fin de période de 12 mois, la première échéance étant versée 12 mois après la clôture de l'opération ; le montant de chaque échéance de principal sera fixe et constant et égal au quart du montant souscrit ;
- Paiement des intérêts. Le souscripteur a le choix entre le versement des intérêts afférents aux Périodes d'Intérêts, soit (i) en numéraire (en euros), soit (ii) en nature par l'attribution de bouteilles de vin du Château de Gaure, conformément aux modalités d'attribution et aux références visées en Annexe 5 b) des termes et conditions.
 - Dans le cas d'un versement en numéraire, le paiement intervient annuellement en fin de période de 12 mois, la première échéance étant versée à l'issue du 12^{ème} mois suivant la clôture de l'opération, conformément aux termes et conditions.
 - Dans le cas d'un versement en nature, le paiement intervient annuellement en début de période de 12 mois, la première échéance étant versée dans le mois suivant la clôture de l'opération, conformément aux termes et conditions des obligations.

Un contrat de caution sera conclu par la SAS CHÂTEAU DE GAURE afin d'apporter une sûreté aux titres offerts à la souscription, selon le modèle accessible par le lien hypertexte ci-dessous.

Vous êtes invités à consulter les documents accessibles par les liens hypertextes suivants pour accéder à l'information exhaustive sur les droits et conditions attachés aux titres qui vous sont offerts.

- > [Termes et Conditions des Obligations](#)
- > [Modèle de contrat de garantie](#)

IV.2 - Conditions liées à la cession ultérieure des titres offerts à la souscription

Les clauses suivantes viennent restreindre la faculté de céder les titres souscrits :

- Les Obligations sont cessibles conformément à réglementation en vigueur.
- Les souscripteurs sont informés du caractère non liquide de leur investissement jusqu'au complet remboursement des Obligations.

L'investisseur est invité à consulter les documents en cliquant sur le lien hypertexte suivant pour accéder aux stipulations exhaustives encadrant la liquidité des titres financiers offerts :

- > [Termes et Conditions des Obligations](#)

IV.3 - Risques attachés aux titres offerts à la souscription

L'investissement dans des sociétés non cotées comporte des risques spécifiques :

- Risque de perte totale ou partielle du capital investi ;
- Risque d'illiquidité : la revente des titres n'est pas garantie, elle peut être incertaine, partielle, voire impossible ;

- Le retour sur investissement dépend de la réussite du projet financé.
- Les Obligations peuvent être remboursées par anticipation par l'Émetteur : le remboursement anticipé peut entraîner pour les souscripteurs un rendement inférieur à leurs attentes.
- Risque lié au crédit de l'Émetteur : les souscripteurs sont exposés au risque de crédit de l'Émetteur, correspondant à l'incapacité de l'Émetteur de remplir ses obligations financières au titre du Contrat de la présente opération, entraînant de fait une perte pour l'investisseur. L'Émetteur ni les Obligations n'ont fait l'objet d'une notation.
- Modification des modalités des Obligations : Les souscripteurs, automatiquement groupés en une Masse, sont contraints par les décisions prises par l'assemblée générale des Obligataires ; pouvant modifier les modalités des Obligations sous réserve de l'application des dispositions de l'article L. 228-65 du Code de commerce.
- Modification des lois en vigueur : Les souscripteurs pourront être contraints en cas de modification de la législation applicable en vigueur à la date de souscription. Aucune assurance ne peut être donnée quant aux conséquences d'une décision judiciaire ou administrative ou d'une modification de la législation ou de la réglementation française (ou de l'interprétation généralement donnée à celle-ci) postérieure à la date de souscription.

IV.4 - Modification de la composition du capital de l'Émetteur liée à l'offre

Il n'y a pas de modification du capital de l'Émetteur. Les titres financiers faisant l'objet de la présente offre sont des obligations simples, par conséquent il n'y a pas de « titre de propriété » mais seulement « une créance ».

Ainsi, le tableau récapitulant la répartition du capital et des droits de vote avant et après la réalisation de l'offre (en prenant pour hypothèse que l'intégralité des titres offerts sera souscrite) est le tableau figurant au III du présent document : ce tableau présente par ordre d'importance numérique décroissant le poids des actionnaires au capital de l'Émetteur.

Toutefois, la composition du capital social présentée dans le tableau ci-dessus pourra être modifiée dans le cadre d'autres opérations indépendantes de la présente Offre. Les investisseurs souhaitant être informés de la modification du capital social peuvent en faire la demande à l'Émetteur par email à chateaudegaure@winefunding.com

V. Relations avec le teneur de registre de la société

Les registres des titres de la SAS CHÂTEAU DE GAURE sont disponibles au siège social de la société ou auprès de ses conseils :

CABINET FABRICE COLL, 234 AVENUE DU GENERAL LECLERC, 11 000 CARCASSONNE

Les copies des inscriptions aux comptes individuels des investisseurs dans les livres de l'Émetteur, matérialisant la propriété de leur investissement, seront délivrées sur demande formulée par courrier avec accusé de réception à la société ou auprès du conseil indiqué ci-dessus.

VI. Interposition de société(s) entre l'Émetteur et le projet

Non applicable

Les investisseurs sont informés que la présente offre de titres financiers ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

INFORMATIONS PRÉSENTÉES PAR LE PRESTATAIRE QUI GÈRE LE SITE INTERNET

WINE FUNDING

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 euros



Siège social : 44 rue de Soissons – 33 000 Bordeaux

Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 802 844 449

Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) immatriculé auprès de l'Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 15003095

Administrateur du site internet www.winefunding.com

I. Modalités de souscription

Les bulletins de souscription sont recueillis et transmis à l'Émetteur de manière électronique ou matérialisée sur demande. Wine Funding prend en charge le recueil et la transmission à l'Émetteur des bulletins de souscription conformément aux conventions entre Wine Funding et ce dernier.

Dans les cas où les bulletins de souscription sont recueillis de manière électronique, Wine Funding peut faire appel au prestataire de signature électronique Certeurop par l'intermédiaire de la société MIPISE, créateur de la plateforme internet administrée par Wine Funding à l'adresse www.winefunding.com ou tout autre prestataire de service équivalent permettant de signer électroniquement les bulletins de souscription) via un tiers certificateur. Ces documents sont enregistrés, horodatés et conservés sur serveurs sécurisés.

Le paiement peut s'effectuer par le prestataire de service de paiement MANGOPAY, enregistré sous le numéro B173459 au RCS de Luxembourg et approuvé comme établissement de monnaie électronique par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). L'outil mis à disposition de WineFunding par MIPISE lui permet ainsi de rapprocher les paiements et les bulletins de souscriptions correspondants. Le paiement peut également s'effectuer par virement bancaire ordonné par le souscripteur directement sur le compte courant de l'Émetteur.

Au terme de la collecte, chaque internaute sera averti expressément du résultat de la collecte et de la confirmation finale de son investissement ou de son remboursement.

Le Procès-Verbal du Président de la société émettrice en date du 29 avril 2022 autorise une souscription à hauteur de 20 000€ sur approbation du Président. En cas de sursouscription au-delà de la limite fixée par le Président, seuls les premiers investisseurs ayant signé le bulletin de souscription et transmis leur règlement sont pris en compte.

En cas de non-réalisation de l'offre ou de sursouscription, le montant de la souscription sera restitué sans frais et en totalité aux investisseurs dans un délai de quinze jours ouvrés.

Les souscriptions ne sont pas révocables avant la clôture de l'offre.

Vous êtes invités à cliquer sur les liens suivants pour accéder à la documentation juridique vous permettant de répondre à l'offre :

- > [Bulletin de souscription](#)
- > [Termes et Conditions des Obligations](#)

Le calendrier indicatif de l'offre ci-dessous présente par ordre chronologique les étapes clés de l'offre pour les investisseurs :

Date d'ouverture de l'offre	Date de clôture de l'offre	Date de débit de la somme investie	Date d'émission des titres offerts	Date et modalités de communication des résultats de l'offre	
29 avril 2022	30 septembre 2022	À réception des règlements	À clôture de l'offre	À clôture de l'offre	Par email

II. Frais

II.1 - Frais facturés à l'investisseur

L'investisseur ne supportera ni frais d'entrée, ni de frais de gestion pour sa souscription à la présente offre.

Aucun frais ne sera prélevé par WineFunding sur le rendement à destination des investisseurs.

En cas de non réalisation de l'offre, aucun frais n'est facturé à l'investisseur.

II.2 - Frais se rapportant aux prestations fournies à l'Émetteur

Wine Funding facture des frais à l'Émetteur relatifs aux prestations fournies au titre de la présente souscription à hauteur de huit pour cent (8%) hors taxe du montant des fonds levés.

Vous avez la possibilité d'obtenir la description détaillée des prestations fournies à l'Émetteur des titres dont la souscription est envisagée et les frais s'y rapportant sur demande à l'adresse suivante : info@winefunding.com.

REVENTES ULTÉRIEURES DES TITRES OFFERTS A LA SOUSCRIPTION

Les reventes ultérieures ne pourront pas être réalisées de manière totalement libre mais seront susceptibles de se voir appliquer des conditions très strictes prévues par des dispositions du code monétaire et financier et du règlement général de l'AMF.

En effet, la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi souscrits ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier.

Les personnes ou entités mentionnées au 2° du II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (des investisseurs qualifiés ou les personnes, autres que des investisseurs qualifiés, composant le cercle restreint de moins de 150 investisseurs) ne peuvent participer à cette offre que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles D. 411-1, D. 411-2, D. 734-1, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du code monétaire et financier.

SAS Château de Gaure

Bilan et compte de résultat 2020

SAS CHATEAU DE GAURE
11250 ROUFFIAC

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (B-Solaires)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	41 100	41 100				
Frais de développement						
Cessions, brevets et droits similaires	44 040	1 251	42 789	40 000	2 789	6,97
Fonds commercial (I)						
Autres immobilisations incorporelles	230		230	230		
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	484 376		484 376	477 576	6 800	1,42
Constructions	1 221 607	799 961	421 646	482 717	51 072	10,54
Installations techniques, matériel et outillage	362 777	518 848	243 929	253 818	9 889	3,95
Autres immobilisations corporelles	1 093 075	748 925	344 151	407 779	63 629	15,60
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	28 809	5 000	23 809	23 809		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	737		737	737		
Autres immobilisations financières						
Total II	3 686 752	2 115 085	1 571 667	1 685 666	115 000	6,82
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	1 800		1 800			
En-cours de production de biens	18 985		18 985			
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	382 960		382 960	325 422	57 538	17,68
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	351 312	163 094	188 218	196 767	8 549	4,34
Autres créances	122 848		122 848	84 712	38 136	45,02
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	6 460		6 460	137 422	130 962	95,30
Disponibilités	1 098		1 098	1 091	7	0,62
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	885 463	163 094	722 369	766 190	43 820	5,72
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à durée (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 572 215	2 278 179	2 294 036	2 452 856	158 820	6,49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à l'actif d'un

737

SAS CHATEAU DE GAURE
11250 ROUFFIAC

Page : 3

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	76 239	102 675	178 914	282 989	104 075	36,78	
Production vendue de services				562	562	100,00	
Chiffre d'affaires NET	76 239	102 675	178 914	283 551	104 638	36,90	
Production stockée			57 538	16 901	40 637	240,44	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			108 389	17 035	91 354	536,27	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 825	1 197	27 628	95	
Autres produits			13	10	2	21,59	
Total des Produits d'exploitation (I)			373 678	318 694	54 983	17,25	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			9 900	20 869	10 969	52,56	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			90 322	70 178	20 144	28,70	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			207 467	218 555	11 088	5,07	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 654	13 120	534	4,07	
Salaires et traitements			78 500	129 398	50 897	39,33	
Charges sociales			7 636	26 910	19 274	71,62	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			181 809	168 183	13 626	8,10	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				163 094	163 094	100,00	
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	6	2	36,82	
Total des Charges d'exploitation (II)			589 252	810 313	221 021	27,28	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			215 614	491 619	276 004	56,14	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des opérations antérieures
(2) Dont charges afférentes à des opérations antérieures

Maison de production - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET FABRICE COLL

SAS CHATEAU DE GAURE
11250 ROUFFIAC

Page : 2

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%		
CAPITAUX PROPRES						
Capital (Dont versé : 37 000)	37 000		37 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	2 107 723		1 308 180		799 543	61,12
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	275 332		799 543		524 211	65,56
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	1 016		1 344		329	24,45
Total I	2 345 040		2 089 379		275 660	13,32
Autres Fonds Propres						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
PROVISIONS						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Total III						
DETTES (I)						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	427 218		345 669		81 549	23,59
Concours bancaires courants	206 127		275 471		69 344	25,17
Emprunts et dettes financières diverses	3 550 246		3 384 421		165 825	4,90
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 986		254 091		9 106	3,58
Dettes fiscales et sociales	77 875		108 420		30 545	28,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	132 625		154 172		21 548	13,99
Comptes de Régularisation						
Produits constatés d'avance (I)						
Total IV	4 639 076		4 522 245		116 831	2,58
Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 291 036		2 452 856		158 820	6,49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à l'actif d'un

4 444 669 4 351 134

SAS CHATEAU DE GAURE
11250 ROUFFIAC

Page : 4

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1		1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1		1	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	10 578	18 889	8 311	44,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 578	18 889	8 311	44,00
2. Résultat financier (V-VI)	10 577	18 889	8 312	44,01
3. Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	226 191	510 508	284 317	55,69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 820	46 467	43 647	93,59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000		4 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	329	329	0	0,00
Total VII	7 149	46 796	39 647	84,72
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56 230	10 361	45 869	443,79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		320 479	320 479	100,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 000	5 000	100,00
Total VIII	56 230	335 831	279 541	83,24
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	49 141	289 035	239 894	83,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+II+V+VII)	380 828	365 490	15 337	4,20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	656 160	1 165 033	508 873	43,69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	275 332	799 543	524 211	65,56

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail mobilier

(3) Dont produits constatés d'avance à l'actif d'un

(4) Dont produits constatés d'avance à l'actif d'un

Maison de production - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET FABRICE COLL

SAS Château de Gaure

Chiffre d'affaires par zone réalisé en 2021 et prévisionnel pour 2022

	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
France CHR	33 469 €	60 550 €
France GD	86 224 €	136 000 €
France internet	34 816 €	36 000 €
Hollande	12 259 €	17 700 €
Belgique	43 808 €	64 796 €
Divers EUROPE	5 596 €	27 690 €
UK	15 920 €	28 882 €
JAPON	60 361 €	180 000 €
DIVERS HORS EU	8 250 €	15 000 €
Total	146 194 €	334 068 €

SAS Château de Gaure

CV du Président Pierre FABRE

FORMATION

1982 – 1985 Ingénieur École Nationale Supérieure d'Arts & Métiers - Paris Tech

EXPÉRIENCE

1985 – 2005 : Postes de Direction Générale dans l'industrie, notamment la filiale belge de Crown Cork, leader mondial de l'emballage

2005 – à date : Propriétaire et vigneron du Château de Gaure

SAS Château de Gaure

Organigramme de l'équipe dirigeante

Pierre Fabre
Président

SAS Château de Gaure